

Licence professionnelle Gestion et Administration des Associations Sportives (GAAS)

Mention Equitation



SEPTEMBRE 2009 : DEUXIEME PROMOTION !

- Vous êtes moniteur d'équitation (titulaire du brevet d'Etat ou du BPJEPS) ?
- Vous cherchez un complément de formation dans le domaine de la gestion et de l'administration des associations sportives ?
- Vous cherchez une méthodologie pour développer votre projet équestre ?
- Vous aimeriez prendre du recul par rapport à votre activité ?
- Vous voulez conforter vos connaissances sur l'équitation ?
- Vous cherchez à consolider votre technique équestre ?
- Vous souhaitez simplement reprendre des études en formation initiale ou continue à l'université de Lille 2 ?



La mention équitation de la licence professionnelle GAAS s'adresse à vous. Avec 517 heures de formation (hors stage) dispensées sur l'année, la **mention équitation** de la licence professionnelle propose 140 heures d'enseignements spécifiques autour du monde équestre. Combinée aux enseignements communs relatifs à la gestion et à l'administration des associations sportives, la formation consolide vos aptitudes à développer votre projet professionnel.



La formation vise l'acquisition de connaissances et de savoirs-faire spécifiques à la gestion et au développement des organisations de services et de loisirs dans le domaine équestre. Elle est proposée en *formation initiale* ou en *formation continue*.

Elle s'articule autour de 9 Unités d'Enseignement organisées selon deux axes :

- l'acquisition de connaissances et de compétences directement mobilisables dans le cadre des métiers visés par la formation (management, marketing, communication, gestion comptable, droit, ressources humaines, etc.).
- l'application de ces savoirs et savoirs-faire dans le cadre de différentes mises en situations professionnelles (stage et projet tutoré, méthodologie de projet, etc.).



Organisation

En formation continue : le cursus peut s'effectuer en 2 ans.

En formation initiale : la formation est organisée sur une année universitaire, dans une logique semestrielle :

2 x 12 semaines, auxquelles s'ajoute un stage d'au moins 12 semaines.



Débouchés professionnels

Direction, administration, gestion, développement des structures équestres.



Premier semestre

Intitulés des Unités d'Enseignement	Heures	Crédits	Note
Connaissance du secteur d'activité (1 UE au choix)	118	10	100
Connaissance du secteur Equestre	94	8	80
Histoire et organisation du sport et du milieu équestres	24	2	20
Prospectives et tendances sociologiques des pratiques équestres	24	2	20
Connaissance et pratique de l'équitation	46	4	40
Les collectivités territoriales et l'impact de leurs politiques sportives	24	2	20
Fonctionnement du secteur associatif et développement des services	108	10	100
Economie et financement des associations sportives	24	2	20
Marketing des services sportifs associatifs	24	3	30
Gestion des ressources humaines	24	2	20
Conception et développement de produit - Conduite de projet	36	3	30
Communication	72	6	60
Technique de communication : Communication - Développement personnel - Communication et média	36	3	30
Conduite de réunion - Technique de négociation - Technique de recherche d'emploi	36	3	30
Projet tutoré	50	4	40



Second semestre

Outils juridiques	72	6	60
Environnement juridique	36	3	30
Conformités réglementaires et sécuritaires	36	3	30
Connaissance et pratique des APSA dans le contexte associatif (1 ECU au choix)	46	5	50
Connaissance et pratique des APSA dans le contexte associatif	46	5	50
Connaissance et pratique de l'équitation dans le contexte associatif	46	5	50
Outils méthodologiques	84	5	50
Gestion comptable - Statistiques	36	2	20
Informatique et TICE	24	2	20
Langue européenne	24	1	10
Projet tutoré	75	5	50
Stage en milieu professionnel	240	9	90

Responsables de la licence professionnelle : Loïc Sallé, Maître de conférences, Irène Lautier, Professeure agrégée d'EPS



Contacts et renseignements :

Responsable de la mention équitation : Sébastien Fleuriel, Maître de conférences,
sebastien.fleuriel@univ-lille2.fr , tél. 03 20 88 73 75

Responsable des enseignements pratiques : Laurent Persyn, instructeur 2^{ème} degré et cavalier professionnel
 Secrétariat et inscription : Catherine Miot, catherine.miot@univ-lille2.fr , tél. 03 20 88 73 77